

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme
Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS
www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com



28 mars 2021

Lettre 120

Chers amis de Saint-Gervais,

Vous rappelez-vous le temps où nous vivions sans « gestes barrières » ni « distanciation sociale ». Où nous pouvions nous retrouver entre amis au bistrot, au restaurant ou en famille au coin du feu ? A cette époque, nous vivions en liberté, et échangeions une poignée de main ou une bise aussi naturellement que nous respirions.

Nous avons appris à vivre différemment, à nous couvrir la moitié du visage pour sortir et à tenir compte des horaires de couvre-feu. Tout cela aura une fin, et la vaccination de tous nous fait espérer une sortie du tunnel avant l'été prochain.

Du côté de Saint-Gervais, la saison d'hiver 2020 fut bonne, bien qu'amputée de quelques semaines d'activité. La saison d'été qui suivit fut même l'une des meilleures des dernières années. Le début de l'année 2021 a malheureusement été marqué par l'immobilisation de toutes les remontées mécaniques ce qui a privé beaucoup de familles de leur traditionnel séjour de ski, et les acteurs économiques de la station de leurs revenus traditionnellement importants durant cette saison.

Pour les amateurs de ski de randonnée, de raquette, de luge, ou même simplement de balades à pieds dans la neige, cet hiver aura été un grand millésime, alors que les pistes étaient désertées. Ceux d'entre nous qui étions à Saint-Gervais cet hiver ont pu profiter de la variété des activités proposées, même si l'encombrement de

certains parkings aura un peu gâché la fête, notamment au Bettex et au plateau de la Croix. Nul doute que la municipalité en tiendra compte pour poursuivre son programme visant à sortir du « tout ski alpin », d'autant plus vital que l'enneigement risque de diminuer d'année en année et qu'il faut donc sortir d'une mono-activité .

Cette lettre vous donne quelques éclairages sur les grands projets de la station, notamment ceux évoqués lors d'une visite que nous avons récemment rendue à Monsieur Jean-Marie Peillex.

Nous y faisons aussi le point sur un sujet préoccupant beaucoup d'entre vous, le sort des foyers ouverts dans nos chalets ainsi que celui des chaudières au fuel.

Concernant l'urbanisme, nous prévoyons de vous interroger prochainement pour avoir votre vision sur l'avenir souhaitable du site de Bettex.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que nous avons réalisé une brochure de présentation de notre Association, afin améliorer notre rayonnement en complément de notre site internet.

Bonne lecture, en espérant vous retrouver nombreux le mardi 10 août à notre Assemblée Générale, et également le jeudi 12 août à notre traditionnelle sortie estivale.

Bon printemps à tous et à bientôt,

Emmanuel Audoussat, Président de l'Association

Note importante: Cette lettre comporte un certain nombre de liens internet renvoyant à des documents détaillés qui nous avons jugé préférable de ne pas inclure dans cette lettre pour ne pas la surcharger. Pour ceux d'entre vous qui la reçoivent par la poste sous forme papier, cela peut être pénalisant : nous les invitons donc à nous écrire pour nous demander l'envoi du ou des documents qui les intéresseraient.

Activités de l'Association

Réunion avec Monsieur le Maire

Une délégation de l'Association conduite par le Président Emmanuel Audoussot a été reçue par le Maire de Saint-Gervais le 17 février. Nous l'avons informé des derniers travaux et actions de notre Association et de notre volonté d'apporter notre contribution aux réflexions relatives au développement de Saint Gervais.

Les principaux sujets évoqués ont été :

- **L'écoulement des eaux pluviales**, qui cause des dommages chez certains résidents. Il en ressort que chacun est censé être responsable de ce qui se passe sur son terrain quitte à porter plainte quand la cause est extérieure. Il convient de toute façon que chacun vérifie qu'il est bien assuré non seulement pour son habitation mais aussi pour son terrain.
- **Les travaux liés aux économies ou au changement d'énergie de chauffage**. Le dispositif CaseRenov, porté par la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc, est susceptible d'apporter des aides, selon des modalités qui seront confirmées prochainement. Nous avons plaidé pour un élargissement du dispositif aux résidences secondaires.
- **Projet du Bettex** : la modification du PLU n°3 une fois qu'elle sera entérinée prévoit un volume de construction immobilière de 15000 m2 dont 80% de « lits chauds » (résidence hôtelière, etc) dans le cadre d'une OAP avec un nouvel investisseur à rechercher. Ce projet est encore au stade de l'étude et il est difficile d'envisager un calendrier de réalisation.
- **Ascenseur valléen** : les études d'impact concernant les différents tracés vont être lancées. Objectif de réalisation du projet : 2023. Celui-ci est porté par la STBMA qui assurera l'exploitation dans le cadre d'un avenant à la concession existante. Le financement bénéficiera d'aides du Conseil Régional et du Conseil Départemental, ainsi que de l'appui de l'Etat. Les travaux concernant la plateforme multimodale du Fayet seront réalisés par la SNCF. C'est à ce jour le projet majeur de la mandature actuelle.
- **Autres projets : nous avons aussi évoqué les autres projets :**
 - o Igloo : toujours en cours d'étude
 - o Chez la Tante : Permis de Construire en cours d'instruction pour une réouverture fin 2021 si possible
 - o Hôtel « Doux » : les travaux devraient finir en septembre –un exploitant est toujours recherché pour ce nouvel hôtel de 70 chambres
 - o Plaine des Pratz : travaux à venir de réfection du terrain de football + création d'un «Bike Parc » au niveau du pont de Creux

Prochaine enquête sur l'avenir du site du Bettex

La mairie de Saint-Gervais a lancé une nouvelle étude sur l'aménagement du Bettex. Le CA a décidé d'interroger nos adhérents sur ce sujet en lançant une enquête parmi nos membres et amis. Cette initiative se décomposera en 2 parties: le recueil de nos besoins et souhaits et d'autre part la recherche d'exemples dans d'autres stations qui pourraient être utiles à notre réflexion.

Cette enquête paraîtra en mai, et nous visons un retour à l'AG d'août 2021.

Actualités de Saint-Gervais

Patrimoine

Chapelles baroques

Après la restauration de la chapelle des Plans en 2018 et celle des Chattrix en 2019, la commune souhaite poursuivre son ambitieux programme de restauration des 13 chapelles baroques de son territoire. D'ici 2022, 5 nouvelles chapelles devraient être restaurées. De nombreux acteurs publics et privés participent à la préservation de ce patrimoine ainsi que la Fondation du Patrimoine.

Si vous souhaitez apporter votre participation, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelles-a-saint-gervais-les-bains>

Valorisation du petit patrimoine



Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie est régulièrement sollicité par la commune de Saint-Gervais pour des études essentielles à un aménagement harmonieux et respectueux de l'environnement et du patrimoine.

Il vient d'être missionné pour inventorier le petit patrimoine, faire des recommandations pour l'entretenir, le valoriser, le faire connaître du public et répertorier les aides financières nécessaires: fours à pain, mazots, lavoirs, fontaines, cadran solaire, alambic, puits

Tous les habitants possédant des renseignements sur ce petit patrimoine sont invités à se faire connaître auprès des services de la mairie: hautetour@saintgervais.com

Tel: 04 50 47 79 80

Évolution démographique à Saint-Gervais

Les recensements effectués à intervalles réguliers permettent à l'INSEE de mettre en évidence les grandes tendances démographiques dans les communes. Ainsi les résultats du recensement de 2017 indiquent plusieurs phénomènes intéressants concernant Saint-Gervais :

- Une grande stabilité de résidents depuis 2007 (autour de 5600)
- Une proportion croissante de résidences secondaires (67% en 2017) mais...
- une proportion de résidences secondaires nettement inférieure à celle des communes voisines

Plus de détails et des graphiques illustrant les tendances en cliquant ici

Un hiver pas comme les autres



La fermeture des remontées mécaniques, pistes, restaurants d'altitude n'a pas altéré la bonne humeur des promeneurs et vacanciers venus nombreux cette saison hivernale découvrir autre chose que le ski alpin.

Tombée abondamment en janvier, la neige a offert aux amateurs de poudreuse des moments inoubliables, que ce soit aux pratiquants du ski de randonnée, aux marcheurs ou aux raquetteurs. Cette pratique nouvelle de la montagne a permis à beaucoup de découvrir la beauté de paysages recouverts d'une neige mémorisant le passage de chevreuils, lièvres, hermines, renards ... et parfois de surprendre un faisan en plein envol !

Les trois itinéraires de randonnée balisés, notamment à partir du Bettex, permettent à beaucoup de tester les nombreux accès au Mont d'Arbois à travers la forêt. Les plus entreprenants poursuivent jusqu'à La Folie Douce, aujourd'hui enveloppée d'un silence reposant, assurant aux plus téméraires de continuer jusqu'à l'Epaule, voire d'atteindre le Mont-Joly lorsque le risque d'avalanche s'atténue.



Un hiver pas comme les autres : les « bonjour ! » ont remplacé les bousculades au pied des télésièges et les chutes dans la poudreuse sont toujours moins douloureuses que les percussions entre skieurs dévalant rapidement des pistes rabotées par les dameuses.

Un hiver pas comme les autres donne à réfléchir à l'alternative au « tout ski », notamment pour les stations de moyenne montagne où la neige se fait de plus en plus rare en dessous de 1200m.

Reportage sur le laboratoire d'astronomie du Mont d'Arbois

Connaissez-vous le laboratoire d'astronomie situé au sommet du Mont d'Arbois ? Les deux liens suivants vous les feront découvrir :

<https://youtu.be/kf5Cq1HMKqw>

Mont d'Arbois Astronomie (mont-darbois-astronomie.org)

Réfection du lit du Bonnant

Le Bonnant est un torrent de montagne bien connu de tous ceux qui ont emprunté la voie romaine à partir de Notre-Dame de la Gorge, ou qui l'ont longé, aux Contamines ou à Saint-Gervais. Soumis à de fortes variations de débit, ses berges s'érodent progressivement menaçant l'intégrité des piles des ponts qui le franchissent, et parfois même les constructions proches.

Un chantier important a donc été entrepris pour renforcer ses berges et stopper l'érosion.

Tous les détails de ce gros chantier en [cliquant ici](#)

Du côté des transports

. Une offre élargie sur l'ensemble de la station de Saint-Gervais



Huit lignes de « Facilibus » circulent gratuitement pendant les périodes hivernale et estivale :

Ligne 1 : Centre-ville <-> Télécabine de Saint-Gervais

Ligne 2 : La Gruvaz-Camping <-> Télécabine de St Gervais

Ligne 3 : Le Fayet <-> Télécabine de St Gervais

Ligne 4 : St Nicolas <-> Télécabine de St Gervais

Ligne 5 : Le Bettex- Grattague <-> Les Communailles

Ligne 6 : Le Bettex <-> Télécabine de St Gervais

Ligne 7 : Le Bettex - La Cry <-> Cupelin - Champlong

Ligne 8 : St Nicolas <-> Les Plans

Plan et horaires à consulter sur www.saintgervais.com

Egalement renseignements à l'Office de Tourisme

. Et toujours des bus à la demande sur les communes environnantes du Pays du Mont- Blanc



Renseignements , abonnement et réservation sur www.ccpmb.fr

Zones humides

La convention de Ramsar, entrée en vigueur en 1986 en France, a pour objet la conservation et la bonne gestion des « zones humides ». Ces écosystèmes complexes sont vitaux pour l'approvisionnement en eau, en matériaux de construction, combustibles, tout en régulant le climat, l'hydrologie, et en prévenant des événements naturels exceptionnels .

Le code de l'environnement les définit comme « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ». La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

Ce code vise à leur préservation et souligne que les politiques nationales, régionales et locales d'aménagement des territoires ruraux doivent prendre en compte l'importance de leur conservation, leur exploitation et leur gestion durable.

Le 2 février 2021 a eu lieu la journée mondiale des zones humides. Détails sur le lien suivant :

<http://www.zones-humides.org/theme-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides>

Sur la carte ci-dessous, figurent les zones humides (entourées en bleu) de la commune de Saint-Gervais

https://www.saintgervais.com/content/uploads/sites/2/2020/07/PLU2016_31-Oct-2019_Zone-centre-5000.pdf

Autres

Bientôt finies les veillées au coin du feu

L'arrêté a été signé par le préfet de Haute Savoie le 3 décembre 2019, et il a été maintenant communiqué largement : à partir de janvier 2022 on ne pourra plus faire de feu de cheminée "traditionnel" à Saint-Gervais ! Au lieu de cela, on devra recourir à des foyers fermés. C'est évidemment une réponse à la pollution atmosphérique que nous connaissons bien dans la Vallée de

Article 1 :

Sur l'ensemble du territoire du PPA de la Vallée de l'Arve, est interdite à compter du 1^{er} janvier 2022, l'utilisation de tout dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert, y compris d'appoint ou d'agrément.

Est considérée comme un dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert, toute cheminée ou installation dont le foyer brûle librement le bois sans enceinte destinée à confiner la combustion pour en améliorer le rendement.

l'Arve. Les mesures effectuées depuis plusieurs années sur la qualité de l'air montrent des dépassements des seuils importants pour les particules fines en suspension (PM10) - leur première source d'émission étant le chauffage individuel au bois.

Des sanctions sont prévues pour les contrevenants et par ailleurs, il ne sera plus possible de faire ramoner sa cheminée à foyer ouvert à partir de 2022 : plus de ramonage, plus de certificat et donc plus d'assurance !

Bien sûr on regrettera la bonne vieille cheminée autour de laquelle tant de familles ont des souvenirs, mais les chiffres suivants montrent l'avantage des foyers fermés !

Bien sûr on regrettera la bonne vieille cheminée autour de laquelle tant de familles ont des souvenirs, mais les chiffres suivants montrent l'avantage des foyers fermés !

- **10 % à 15 %** le rendement thermique d'une cheminée ouverte traditionnelle contre **85%** pour les appareils de chauffage (poêles, inserts, foyers fermés) de dernière génération.
- **100 kg** de particules émises par an dans un foyer ouvert et un foyer fermé antérieur à 2002, contre **3 kg** par an pour les foyers fermés de dernière génération .

Comment s'adapter ?

La solution la plus simple semble souvent être d'installer un « **insert** » à la place de la cheminée : il transforme un foyer ouvert en foyer fermé et permet de passer de 15 à 70-85 % de rendement ! Sa mise en place nécessite souvent de prévoir un tubage dans le conduit de cheminée.

Ne pas oublier les risques d'incendie liés à l'accumulation de chaleur dans la hotte. L'insert doit dans tous les cas être mis en place par un spécialiste et on peut prévoir en complément un extracteur d'air chaud afin de mieux diffuser la chaleur.





L'autre solution c'est le **poêle**, un domaine dans lequel les créatifs et les thermiciens ont beaucoup travaillé dans les années récentes, avec de nombreux modèles très design, de grandes vitres permettant de bien voir le feu, et différents dispositifs permettant d'accumuler ou de faire circuler la chaleur. L'installation du poêle nécessite aussi de tuber la cheminée, et de supprimer la hotte existante : la pièce de séjour change d'allure mais on gagne aussi beaucoup de place! Dans l'achat d'un poêle, privilégier les modèles dont la vitre se nettoie automatiquement par la flamme du feu – les vitres s'encrassent vite sinon.

Autre point, inserts et poêles ne peuvent fonctionner avec du bois qui n'est pas très sec ! Il faut donc prévoir le stockage des bûches pendant un certain temps avant de les consommer!

Combien ça coûte ?

C'est bon pour la planète mais cela a un coût ! Le budget d'une opération poêle ou insert est rapidement de l'ordre de 10.000 € ou plus, et malheureusement les appareils bas de gamme sont peu efficaces et peu durables. On se rattrape un peu avec la facture de chauffage, car là l'économie est réelle – mais le retour sur investissement n'est sans doute pas inférieur à 15 ans ! Des aides publiques sont disponibles avec le Fond Air Bois – mais il faut être résident principal pour en bénéficier. Il y a dans la vallée de nombreux artisans de qualité qui distribuent et installent inserts et poêles ; n'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous recherchez une adresse.

La fin programmée du chauffage au fuel

Deuxième mesure qui à moyen/ long terme va concerner beaucoup d'entre nous : la fin des chaudières brûlant du fuel, dans le cadre de la politique visant à réduire les émissions de CO2. Dans un premier temps, à partir de janvier 2022, il ne sera plus possible d'installer de nouvelles chaudières au fuel. Toutefois il restera possible d'utiliser et d'entretenir votre vieille chaudière. A un terme plus lointain mais non encore fixé précisément, leur utilisation ne sera plus possible.

Pour plus de précisions concernant les solutions alternatives, [cliquer ici](#)

Nous serions reconnaissants à tous ceux d'entre vous qui obtiendriez des informations précises de l'entreprise qui entretient votre chaudière de nous les communiquer.

Compte-rendu du CA de la FARSM du 2/2/2021

Vingt et une stations étaient représentées et 7 excusées. Un intéressant exposé présente l'étude d'Atout France «Les lits froids: la fin d'un mythe tenace» qui conforte celle déjà réalisée par la FARSM en janvier 2019. Le poids économique des résidents secondaires (RS) en station de montagne devrait convaincre les élus de l'importance économique des RS dans leurs stations villages. Dans certaines d'entre elles 70% des logements appartiennent à des RS.

Il faut avoir conscience du poids électoral qui pourrait en résulter et trouver des alternatives à la fuite en avant des constructions de logement. Il est aussi important de rappeler que les RS contribuent largement aux finances des communes par les taxes d'habitation et foncières qu'ils vont continuer à payer les prochaines années. Pour les infos budgétaires de communes, consultez :

www.jourmaldunet.com/business/budget-ville

La forte présence des RS et de leurs enfants pendant les vacances scolaires a permis e faire connaître la montagne « autrement » aux jeunes générations.

A noter la bonne fréquentation des stations-villages, le week-end par les locaux ou les habitants des grandes villes aux alentours.

Saint-Gervais, le 28 mars 2021

